

RDV Gest'eau du 14 janvier 2025 - Webconférence

Préparation des avis de la CLE du SAGE Ill Nappe Rhin



SAGE du Grand Est

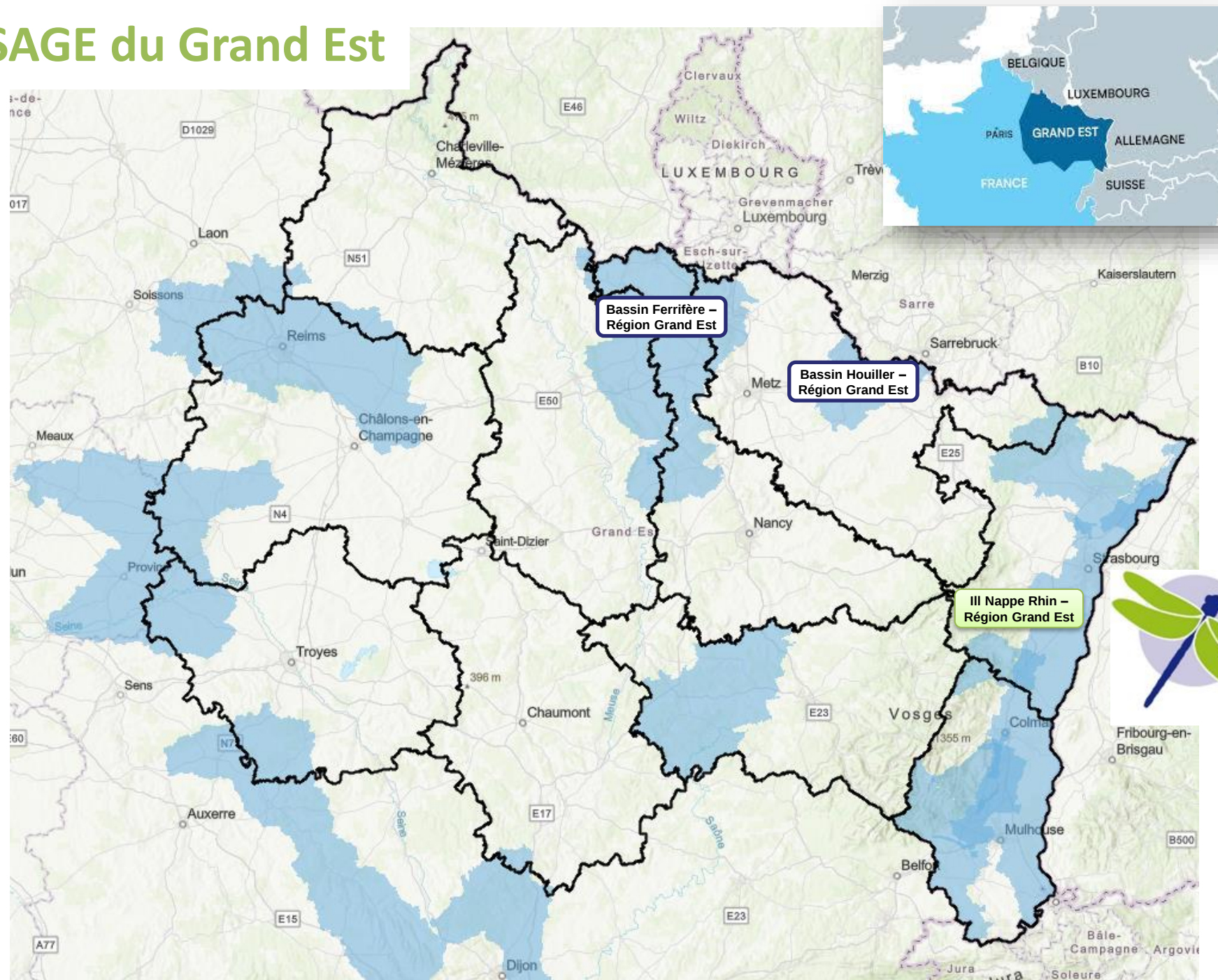
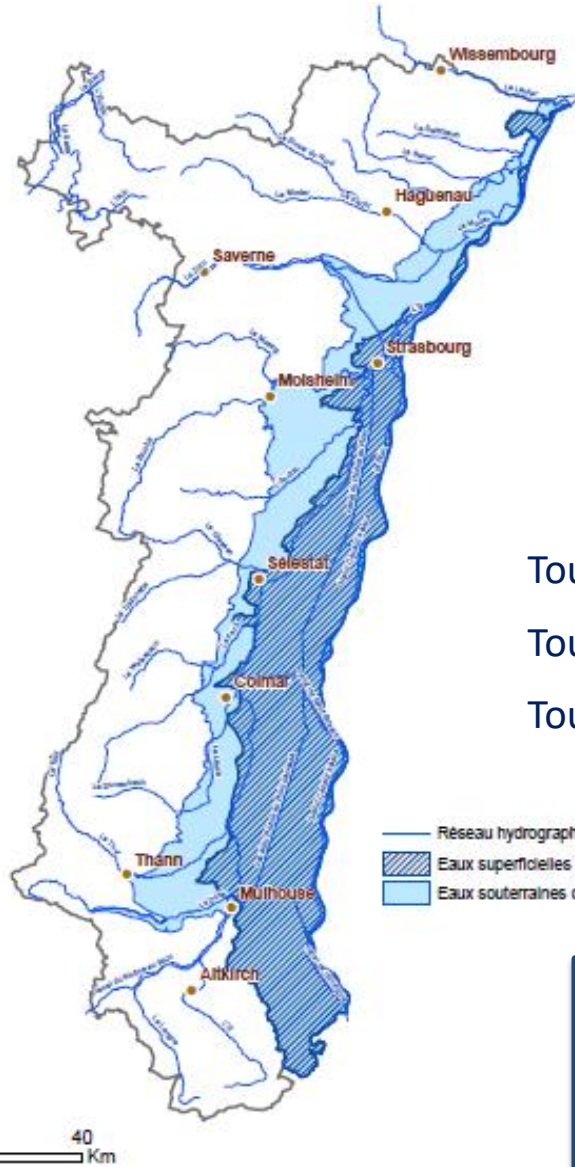


Schéma d'Aménagement
& de Gestion des Eaux
ill-nappe-rhin

La Région
Grand Est

Le SAGE III Nappe Rhin



Le SAGE III Nappe Rhin =
322 communes
3580 km²
1 360 000 habitants



Toute la nappe d'Alsace : 30 milliards de m³ d'eau stockés

Tous les cours d'eau compris entre l'III et le Rhin : 1000 km de cours d'eau

Toutes les zones humides du Ried Centre Alsace et de la Bande Rhénane : 40 000 ha de zones humides

La CLE du SAGE ILL-NAPPE-RHIN est composée de **48 membres**
24 représentent les élus locaux
15 représentent les usagers
9 représentent les services de l'Etat

Structure porteuse

La Région
Grand Est

Avec le soutien de



➤ Pression démographique / industrie agro-alimentaire et chimique / agriculture intensive

Comment étudier les avis ?

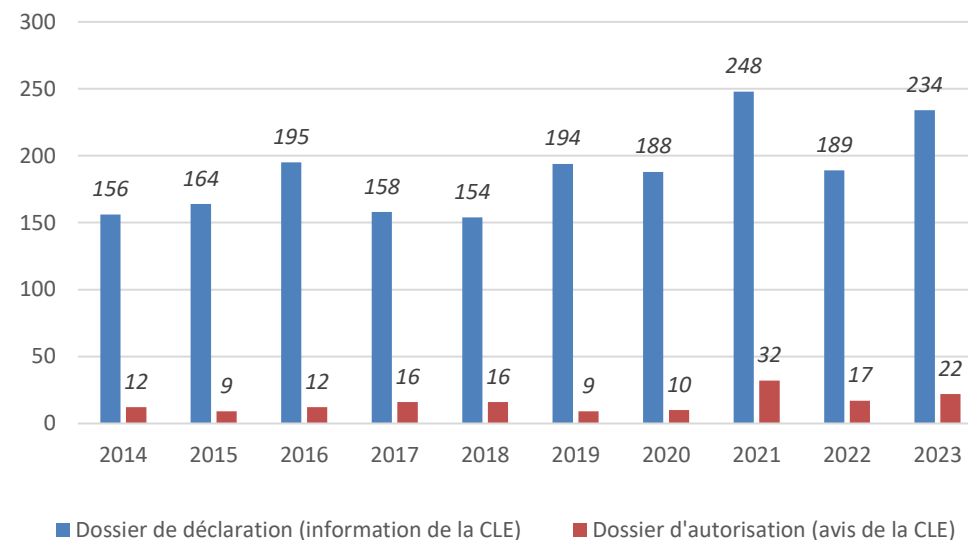
La CLE donne un avis sur les **dossiers d'autorisation**.

La CLE est informée des **dossiers de déclaration**.

Le **Bureau** de la CLE a **délégation** pour l'examen des DLE

2022	2023	2024
17 avis	22 avis	21 avis
Zones d'activités et zones portuaires Aménagement Création liaisons routières Polder Prélèvements irrigation en cours d'eau (67) Géothermie Gravières Rabattements temporaires	Zones d'activités Aménagement Prélèvements irrigation en cours d'eau (67) Remise en navigation canal Démantèlement Fessenheim Débits réservés Régulation digues Géothermie Gravières Rabattements temporaires Assainissement	Zones d'activités Aménagement Restauration cours d'eau Débits réservés Régulation digues Géothermie Gravières Rabattements temporaires Assainissement

Dossiers "Loi sur l'eau" réceptionnés par la CLE du SAGE INR



Comment étudier les avis ?

Saisine de la CLE

Par les services instructeurs, quasi exclusivement par mail, enregistrement du dossier

Analyse du dossier

Au regard du SAGE et des avis précédents de la CLE sur des dossiers similaires, de la localisation du projet...
Préparation d'une fiche synthétique du projet, intégrant une proposition d'avis

Consultation

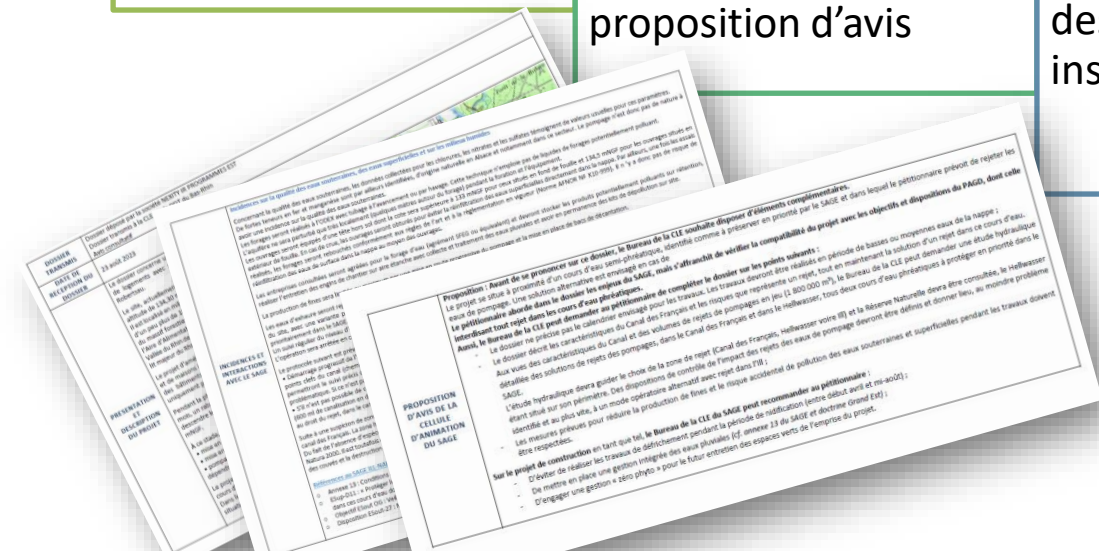
Présentation du dossier en Bureau ou en CLE, puis discussion de la proposition d'avis
Ou consultation par mail selon les délais des services instructeurs

Avis

Finalisation de l'avis sur la base des retours de consultation
Validation et signature par la Présidente de la CLE
Transmission d'un courrier d'avis aux services instructeurs

Types d'avis :

- Favorable
- Défavorable
- Avec réserves
- Demande de compléments



Comment se fait le suivi des avis ?

- Enregistrement du dossier sur le serveur à réception (délais de téléchargements restreints, sur GUN ENV en particulier)
- Tableau de suivi des demandes d'avis, avec attention particulière sur les délais d'instructions. Prise de contact le cas échéant avec les services instructeurs
- Tableau d'enregistrement des Dossiers Loi sur l'Eau Autorisation et Déclaration, permettant d'éditer annuellement ce graphique dans le rapport d'activités du SAGE
- Sollicitation annuelle des services instructeurs pour retours sur la prise en compte des avis de la CLE dans les décisions antérieures
=> présentés annuellement en réunion de CLE et intégrés au rapport d'activités

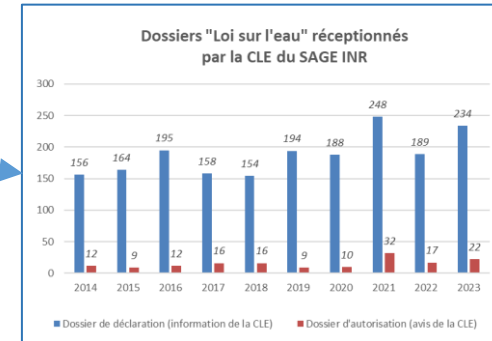
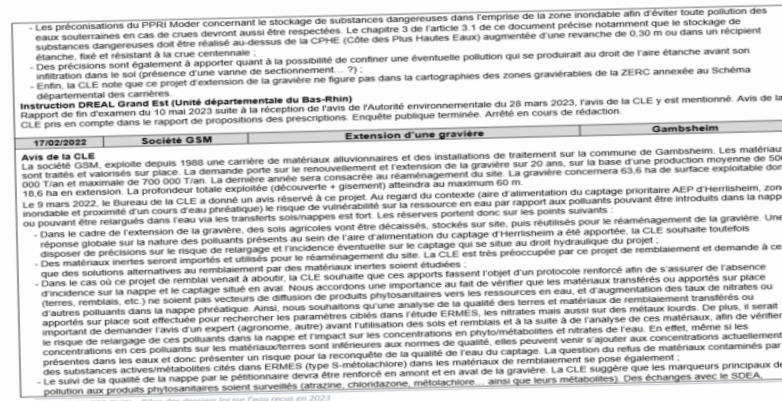
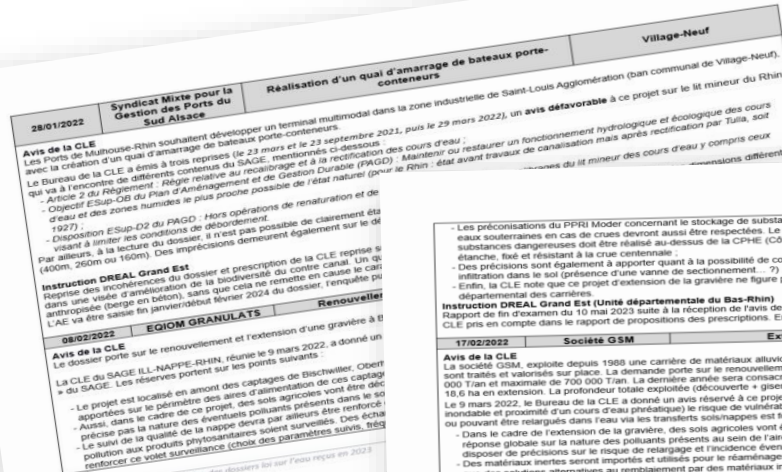


Schéma d'Aménagement
& de Gestion des Eaux
ill-nappe-rhin
Rapport d'activités
2023



Quelle place dans l'animation du SAGE ?

- Cellule d'animation du SAGE : plusieurs changements sur la période 2020-2022.
Actuellement 1 animatrice SAGE (0,8 ETP), renfort thématique de collègues experts (0,2 ETP) + 1 apprentie en alternance sur 1 an
- Temps de travail alloué à l'instruction estimé à une trentaine de jours en 2024, réalisée par l'animatrice SAGE.
- Nécessité de réactivité (délais serrés : de 15 à 45 jours en général, flux de dossiers irrégulier...)
Négociation des délais parfois possible avec les instructeurs : enjeu d'identifier les interlocuteurs, d'échanger pour anticiper et avoir des informations sur d'éventuelles demandes de compléments déjà en cours...
Avis au fil de l'eau $\Rightarrow$ challenge pour intégration dans le programme de travail
- Taille et complexité variable des dossiers, avec des enjeux différents selon la localisation des projets et la nécessité de s'articuler avec d'autres SAGE lorsque le projet est situé sur un secteur de chevauchement de nos périmètres.
Compétences mobilisées : rigueur, curiosité, capacité de synthèse et d'analyse...
- Rétroplanning pour laisser un délai raisonnable aux membres du Bureau ou de la CLE pour prendre connaissance de la synthèse et de la proposition d'avis et y réagir

Quelles évolutions du SAGE et des pratiques d'animation ?

- L'instruction des dossiers Loi sur l'Eau a fait l'objet de plus en plus de structuration au sein du SAGE ces dernières années et les attentes des membres du Bureau se sont renforcées :
 - transmission en phase de consultation d'une fiche-avis synthétisant le dossier, identifiant les enjeux par rapport au SAGE et intégrant une proposition d'avis
 - suivi de la prise en compte des avis par les services instructeurs
 - Le flux de dossier a augmenté sur la même période, à effectif constant
 - Des sujets émergents (lithium, hydrogène...) et des réflexions et projets engagés à l'échelle du SAGE et sur des secteurs particuliers concernant l'enjeu quantitatif de la ressource en eau, avec un programme de travail ambitieux pour les prochaines années ⇒ révision à venir
- ⇒ Réflexions en cours pour faire évoluer l'instruction des DLE (non encore abouties)

Merci de votre attention

Pour contacter la cellule d'animation du SAGE :

Mail : sageillnapperhin@grandest.fr